



## **Une Commission européenne renouvelée, mais pour les relations avec la Suisse, tout reste comme avant**

La nouvelle Commission, présidée par Ursula von der Leyen, débutera ses travaux le 1<sup>er</sup> décembre, le commissaire Johannes Hahn restant en charge des relations avec la Suisse. Petit point de situation.

Le 27 novembre, le Parlement de Strasbourg a confirmé la candidature d'Ursula von der Leyen à la tête de la Commission européenne. Celle-ci veut s'atteler à la tâche sans tarder, en mettant notamment l'accent sur la politique climatique. Dans les 100 premiers jours de son mandat, la nouvelle Commission présentera un concept sur la manière dont l'UE devrait devenir climatiquement neutre d'ici à 2050. Elle souhaite assortir cette ambition d'une politique industrielle axée avant tout sur les effets de la numérisation pour les entreprises et les travailleurs. Mais la Commission va aussi devoir gérer en priorité les conséquences de la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE. Enfin, il lui faudra adopter le plan financier pluriannuel, s'occuper des conflits commerciaux et améliorer la politique de sécurité.

### **Il n'y a plus de raison de faire trainer en longueur les clarifications**

Avec tout cela, il ne lui reste plus beaucoup de temps à consacrer aux relations avec notre pays. La nouvelle présidente de la Commission a confirmé qu'aux yeux de l'UE, la négociation avec la Suisse sur l'accord-cadre est définitivement terminée. Elle l'a souligné en annonçant aussi que le commissaire Johannes Hahn

reste en charge de l'accord-cadre, ce qui est positif puisque le Conseil fédéral dispose toujours, au sein de la Commission, d'un interlocuteur qui connaît très bien le dossier.

Dès lors, le Conseil fédéral n'a plus de raison de faire attendre les travaux promis en juin dernier pour clarifier les questions critiques concernant les aides de l'État, la directive « sur la citoyenneté » et la protection des salaires. Les attermoissements entourant l'accord-cadre ont déjà causé de réels dommages dans le secteur médical.

## **Que les actes suivent les belles paroles!**

C'est également l'avis de la délégation AELE du Parlement suisse, qui a adopté le 27 novembre à Strasbourg **une déclaration commune** avec son homologue du Parlement européen. Ce document propose une feuille de route pour régler les questions en suspens et normaliser les relations dans les quatre mois à venir. L'adoption du milliard de cohésion par le Parlement suisse et la reconnaissance par l'UE de l'équivalence boursière suisse sont d'importantes convergences dans cette direction. *economiesuisse* espère donc que les belles paroles seront enfin suivies d'actes.